



Commission exécutive fédérale

RÉSOLUTION

adoptée le 20 novembre 2024

Face à la destruction organisée des services publics territoriaux : organisons la riposte !

En appelant à la mobilisation le 19 novembre, à l'occasion du Congrès des maires de France, dans les quarante cortèges de « Pas de bébé à la consigne », la Fédération CGT des Services publics est résolument engagée dans la mobilisation pour mettre un coup d'arrêt à la politique de Macron-Barnier-Kasbarian contre les services publics, les fonctionnaires et les contractuels de droit public.

Après le vol des congés, le vol de deux années de retraite, le pillage de notre caisse de retraite - la CNRACL - le gouvernement entend imposer 3 jours de carence avec la suppression de 10 % du traitement dès le 4^e jour d'arrêt maladie. On nous reparle de la suppression d'un jour férié et la question du temps de travail dans la fonction publique est une nouvelle fois questionnée.

Malgré l'énorme perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000, Kasbarian poursuit la même politique en confirmant le gel du point d'indice, et va même encore plus loin en supprimant la GIPA.

Face à la multiplication des attaques contre la fonction publique et ses agent-es, la Commission exécutive fédérale - CEF - réunie ce jour appelle chaque syndicat à tout mettre en œuvre pour la réussite de l'appel à mobilisation du 5 décembre.

D'ores et déjà, des réunions sont programmées : CE, heures d'infos, assemblées générales, pour décider avec les syndiqué-es et avec les collègues. Plusieurs modalités d'actions peuvent être mises en œuvre, à commencer par un appel à la grève. Des distributions de tracts pour alerter et sensibiliser les collègues et usagers, des piquets devant les bâtiments administratifs peuvent aussi être organisés. Des manifestations seront programmées dans toute la France : travaillons à une belle visibilité des territoriaux CGT.

La CEF considère que tout doit être mis en œuvre pour engager un mouvement d'ensemble aboutissant à la satisfaction de toutes nos revendications. C'est pourquoi la Fédération CGT des services publics va réactualiser le préavis fédéral couvrant toutes les dates du 1^{er} au 31 décembre en tenant compte des dernières annonces du gouvernement.

- Contre les mesures du PLF et PLFSS 2025
- Contre la mise en place de 3 jours de carence en arrêt maladie
- Pour des moyens en faveur des services publics répondant à l'intérêt général
- Pour un point d'indice à 6 euros et son augmentation immédiate de 10 %

Réussissons collectivement un grand 5 décembre, saisissons-nous de l'ensemble des dates professionnelles, interprofessionnelles, nationales, départementales, fédérales et confédérales et n'hésitons pas à déposer des préavis de grève locaux.